



Appel pour une recherche agricole commissionnée

Titre de l'appel

Sollicitation auprès de l'AVRDC pour coordonner la constitution d'une équipe de recherches émanant des Systèmes Nationaux de Recherches Agricoles pour développer un (des) projet(s) de note conceptuelle de recherche pour l'amélioration des légumes feuilles en Afrique de l'Ouest et du Centre

Objet de l'appel

Mise en œuvre d'actions de recherches destinées à améliorer les revenus des producteurs et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre

- 1. Numéro d'identification de l'appel:** CW/CP/03/PCN/NSC/02/2012
- 2. Date de publication:** 6 Février 2012
- 3. Montant total disponible pour l'appel:** 1 000 000 (un million) dollars US.
- 4. Durée du projet:** 3 ans

5. Soumission du Projet de Note Conceptuelle (PNC): Le délai de soumission est fixé au 9 Mars 2012 à 17H00 GMT.

Le PNC devra être envoyé par courrier électronique (e-mail) au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse suivante:

Le Directeur des Programmes, CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: proposals@coraf.org
Site web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18

Le PCN ne sera pas pris en compte s'il est envoyé par fax.

6. Date de notification des décisions issues du processus de pré-évaluation: 31 Mars 2012, la notification sera adressée au Coordonnateur du PCN.

7. Langue de soumission: Le PNC peut être soumis en Français ou en Anglais.

8. Description de l'appel

8.1. Thème principal

En Afrique Sub-saharienne environ 70 % de la population vit en milieu rural. L'agriculture représente près de 30 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 40 % des exportations et 70 % des emplois dans les pays concernés, faisant de ce secteur le principal secteur d'activités. L'agriculture qu'elle soit vivrière ou commerciale, reste largement extensive avec de faibles productivités. C'est pourquoi la pauvreté et la précarité demeurent plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain, en dépit des tendances à la réduction des écarts. (Fraval, 2000)¹. Pour redresser la situation, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a été développé par l'Union Africaine (UA) en vue de contribuer à la réalisation de la vision des chefs d'Etat Africains au sein du NEPAD qui est d'améliorer le développement économique à travers la croissance et le développement de l'agriculture.

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) regroupant les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 22 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, est l'une des quatre organisations sous-régionales que comprend le FARA. Le FARA, mandaté par l'UA pour la mise en œuvre d'un des quatre Piliers du PDDAA (Pilier IV) a, par principe de subsidiarité, confié cette tâche au CORAF/WECARD pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). D'ailleurs, ceci correspond à la vision du CORAF/WECARD, exprimé dans son Plan Stratégique (2007-2016), pour répondre aux défis et enjeux de développement agricole de la sous-région. Elle vise à contribuer à l'atteinte des objectifs du PDDAA et notamment une croissance annuelle de 6% de la productivité agricole d'ici à 2015.

Dans le Plan Opérationnel (2008-2013) développé pour mettre en œuvre le Plan Stratégique, les cultures non vivrières ont été considérées par les acteurs agricoles dans la sous région comme un secteur pouvant jouer un rôle important dans la réalisation de l'objectif du Plan Opérationnel. Cet objectif est d'assurer des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité, et des marchés agricoles en AOC par la satisfaction des principales demandes adressées au système de recherche de la sous région par les groupes cibles. En effet, la recherche sur les cultures non vivrières contribue principalement à l'amélioration des revenus des producteurs et à leur bien-être. Le Programme sur les cultures non vivrières (PCNV), qui constituent un des huit Programmes prioritaires du PO, vise en particulier, avec la contribution de tous les acteurs, à réaliser des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés des produits des cultures industrielles, des cultures de rente, des cultures horticoles et des cultures émergentes en AOC.

Cet appel à notes conceptuelles de projets de recherche, sur une base compétitive, lancé par le Programme Cultures Non Vivrières (PCNV), cherche à mobiliser les forces, l'expertise et les ressources requises pour mettre en œuvre des actions de recherche sur les filières prioritaires suivantes issues d'une étude de base du CORAF/WECARD, validée par les parties prenantes : **cacao, café, coton, palmier à huile, arachide, sésame, anacardier, pomme de terre, oignon, et tomate**. Cependant, une des recommandations a été que les légumes feuilles fassent l'objet d'un projet commissionné, même si ils ne sont pas sortis comme une priorité régionale selon les critères utilisés au cours de l'atelier de validation mais pour lesquels les participants ont exprimé leur importance du point de vue nutritionnel et social, et plus particulièrement du fait de l'implication des femmes dans la chaîne de valeur. Cet appel à Projets de Notes Conceptuelles, initié par le Programme Cultures Non Vivrières, cherche à mobiliser les forces, l'expertise et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des activités destinées à améliorer les recherches sur les légumes feuilles.

8.2. Focus de l'appel

L'appel à projets de notes conceptuelles est centré au tour de l'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de l'accès au marché des légumes feuilles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

¹ Modifié de Fraval, P. 2000. Eléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique Sub-saharienne. Bureau des Politiques Agricoles et de la Sécurité Alimentaire DCT/EPS Ministère des ADGCID Affaires Etrangères

L'objectif global du projet de recherche sera de contribuer à améliorer le niveau des revenus et le statut nutritionnel des familles rurales, plus particulièrement ceux des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les recherches doivent se focaliser sur les thèmes spécifiques suivants:

- Amélioration du niveau de fertilité des sols, meilleures stratégies de gestion et meilleures techniques pour en faciliter l'utilisation par les producteurs ;
- Développement et promotion de variétés mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles pour une amélioration de la nutrition;
- Définition de stratégies plus efficaces et plus efficientes pour la gestion des ravageurs et des maladies des légumes feuilles ;
- Propositions de voies et moyens aptes à réduire les coûts des transactions tout en améliorant l'accès au marché.

Le PNC doit aborder tous ces thèmes sur la base d'une approche chaîne de valeur.

8.3. Approche

- Le PNC doit inclure l'approche chaîne de valeur.
- L'identification des investissements doit être sous-tendue par des approches basées sur la demande.
- Les activités doivent obligatoirement être en mesure d'améliorer les revenus des bénéficiaires notamment ceux des petits producteurs.
- Les initiatives de développement au niveau du terroir y compris les niveaux intercommunautaire et communautaire, seront soutenues.
- Les options existantes pour le renforcement de capacité des acteurs impliqués dans le projet, dans le cadre de la recherche intégrée pour le développement (IAR4D)² ou des perspectives des systèmes d'innovation doivent être considérées.

En plus de l'élaboration du cadre logique traditionnel, toutes les propositions devront chercher à mettre en exergue les voies et moyens pour l'adoption des innovations générées et leur impact en termes de résultats destinés au développement rural. Les propositions devront consacrer environ 30% de leur budget au processus de construction de voies et moyens, par les membres et les acteurs clés du Projet, destinés à avoir des impacts tout en mettant en évidence le réseautage des acteurs nécessaires à la réalisation d'impacts, tout en occultant pas la nécessité d'appendre mais aussi de rapporter auprès des donateurs et en établissant aussi un cadre de recherche qui puisse permettre d'examiner le processus de changement que le projet vise à initier et à soutenir (Douthwaite *et al.*, 2008)³.

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devront être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions pour le processus d'évaluation compétitive.

² www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

³ Douthwaite *et al.* 2008. Participatory Impact Pathway Analysis: A practical method for project planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>).

9.1. Critères généraux et administratifs

La recherche devra être réalisée dans au moins trois des pays de la sous-région du CORAF/WECARD. **Seuls les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de la sous-région peuvent coordonner les projets des consortiums.** Ceux-ci peuvent être des ONG, des groupements de producteurs, des institutions de formation agricole notamment les universités et/ou les facultés et les collèges d'agriculture, le secteur privé, les services de vulgarisation/conseil-appui, des groupements de consommateurs, des instituts nationaux de recherche agricole, etc. Ils peuvent travailler en partenariat avec d'autres institutions internationales pertinentes opérant dans la sous région.

Le PNC devra respecter le format et le contenu spécifiés dans le Manuel d'Opération du Mécanisme des Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD [**Annexe A**], incluant entre autres :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique;
- Les grandes lignes du budget.

L'institut ou l'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [**Annexe B**] et chaque partenaire du consortium qui sera impliqué dans la gestion des fonds à tous les niveaux doit remplir et soumettre un questionnaire d'évaluation de la capacité de gestion financière et de passation des marchés [**Annexe C**]. Les institutions impliquées dans le projet seront jugées sur leur capacité et expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.2. Critères financiers

Les dépenses devront être liées aux coûts directs de la recherche et de développement et les coûts indirects ainsi que les imprévus ne devront pas dépasser, respectivement, 10% et 5% du budget du projet.

Le budget total du projet ne devra pas excéder le montant plafond spécifié dans l'Appel à PNC.

Le budget du projet devra être clairement présenté et les montants justifiés selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget du projet devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des autres partenaires/acteurs.

Si les PNC sont acceptées, les équipes de projets seront invités à développer une proposition de projet plus détaillée. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que des PNC soient combinés pour le développement de propositions de projets détaillées.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères ci-après:

Pertinence

a) Contexte général et justification : Est-ce que le contexte général de la proposition est en adéquation avec les contraintes et le problème spécifiés dans l'Appel ? Est-ce qu'il y a des liens évidents avec le Plan Stratégique du CORAF/WECARD ? Est-ce que la demande est clairement identifiée ? Est-ce que les groupes cibles sont pertinents par rapport aux priorités du CORAF/WECARD?

b) Objectifs global et spécifique : Est-ce que les objectifs généraux et spécifiques sont bien en rapport avec ceux du CORAF/WECARD? Est-ce que les objectifs généraux et spécifiques sont réalistes?

Qualité scientifique et technique

a) Etat des connaissances : Est-ce qu'il y a une revue de littérature à jour et pertinente? Est-ce que les connaissances antérieures et les expériences passées dans le domaine (pas nécessairement la littérature) sont bien documentées dans la proposition?

b) Description des activités du projet : Est-ce que les activités sont bien réalisables pendant la durée du projet? Est-ce que la répartition des activités entre les différents partenaires du projet est équitable et/ou raisonnable? Est-ce que les activités de Suivi-Evaluation sont bien prises en compte et incluses dans les activités du projet?

c) Résultats attendus : Est-ce que les résultats annoncés sont nécessaires et suffisants pour atteindre les objectifs spécifiques? Est-ce que les résultats spécifiés peuvent être atteints pendant la durée du projet? Est-ce que les résultats contribuent à un ou plusieurs des quatre domaines de résultats du Plan Stratégique du CORAF/WECARD

d) Groupes cibles : Est-ce que les groupes cibles identifiés dans le projet sont réalistes et accessibles? Est-ce que la taille de la population cible est suffisante pour avoir un impact raisonnable?

e) Méthodologie : Est-ce qu'il y a des preuves attestant d'une bonne compréhension de l'approche IAR4D, plateforme d'innovation, et chaîne de valeur ? Est-ce que les outils qui seront utilisés sont clairement expliqués? Est-ce qu'il y a des preuves dans la méthodologie pour des thèmes de renforcement de capacités? Est-ce que les mécanismes de diffusion et/ou de promotion des résultats attendus sont clairs et réalisables?

Impact potentiel

a) Impact social : Opportunités de création d'emplois; Renforcement des compétences et autonomisation des acteurs; Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; Réduction des conflits et amélioration de l'équité sociale.

b) Impact économique : Amélioration des revenus; Création de/et accès aux marchés; Amélioration de la compétitivité.

Plan d'exécution technique

a) Cadre logique : Cohérence de la proposition avec le cadre logique notamment les concepts de *nécessaire* et *suffisante* des activités, les résultats, les indicateurs et les assomptions, et la pertinence des moyens de vérification.

b) Chronogramme (diagramme de Gantt) : Les livrables sont-ils réalistes? La flexibilité pour les problèmes, les retards et les revers sont-ils pris en compte ?

Capacité institutionnelle

- a) Expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe : Background et domaines de compétence et de qualification de l'équipe; la nature interdisciplinaire de l'équipe; les preuves dans la gestion de projets; la pertinence dans la mise en œuvre des activités; la pertinence des moyens de diffusion des résultats; l'équité dans la question genre.
- b) Publication dans le domaine du projet : Liste des publications et des événements multimédia (vidéos, reportages dans des télévisions, article de journaux, etc.) attribuables aux membres de l'équipe.
- c) Mécanisme de partenariat : Partenariats en conformité avec les principes de l'IAR4D (non redondance, synergie, égalité dans le genre); Nombre et diversité des partenaires et des pays; Engagement des partenaires pour leur temps et leurs ressources.
- d) Capacité fiduciaire : Finance et passation de marchés.

Budget

- a) Contribution des partenaires : Contributions en nature mais quantifiées des différents partenaires (ressources humaines, eau, électricité, téléphone, logistique, équipement, véhicules); Cofinancement (sous forme d'allocation budgétaire)
- b) Utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD : Distribution appropriée au niveau des activités; Distribution appropriée au niveau des partenaires; Explication raisonnable de l'utilisation du budget; Dotations pour les rubriques de formation et renforcement des compétences mais également allocations pour la mise en place des plateformes d'innovations.

11. Autres informations pertinentes

Il est recommandé aux candidats de visiter le site Web (www.coraf.org) et de se référer au Manuel d'Opération du Mécanisme des Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD pour plus de détails en vue de préparer de manière adéquate leurs PNC.

Annexe A: Note Conceptuelle de Projet

CORAF/WECARD Référence:	Numéro de Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
----------------------------	--

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordinateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention/engagement adressée à l'institution leader du projet, qui montre que les collaborateurs ont joué une part active dans le développement de la proposition, devra être incluse dans la Proposition de Note Conceptuelle

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre concis et précis, qui décrit le contenu de la recherche
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la NCP
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un minimum de 3 pays est requis pour la mise en œuvre du projet. Seules les NCP qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD a indiqué dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Combien de temps va durer le projet? La période maximale est de trois (3) ans et il n'existe pas de période minimale sauf si c'est indiqué dans l'appel à proposition.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la NCP a été acheminée au Secrétariat du CORAF/WECARD
Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]	
Quelle est la justification du projet proposé? <i>L'objectif spécifique</i> est l'impact ou le	

changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison d'être du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du secteur agricole de la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.

Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]

Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables et atteints dans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audiovisuels, des produits animaux, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçues et exécutées en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement et les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions **externes** ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 du manuel d'opération du MFC du CORAF/WECARD, sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Chaque institution d'un consortium de projet doit fournir un budget récapitulatif selon le

tableau ci dessous. Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet. En plus, il faudra préparer dans un autre tableau, les activités budgétisées par institution pour la période de mise en œuvre du projet.

^{1,2} Activités proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				
TOTAUX				

¹ **Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la NCP.** Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.

² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.

³ **Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 15%, et devra, dans les tous cas, se situer à un niveau minimum réaliste.** Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONNEL

Les institutions qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région or zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							
Comment avez-vous analysé la situation agricole/élevage et sociale de la zone ?							

Y a t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée			
PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel			

Annexe C: Questionnaire d'évaluation du système de gestion financière et de passation des marchés

2. CAPACITE DE GESTION FINANCIERE ET DE PASSATION DES MARCHES D'UNE INSTITUION

Toutes les institutions qui bénéficieront d'un financement dans le cadre du projet et qui seront responsables de la gestion des fonds devront compléter ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

A noter que ce questionnaire doit s'accompagner après d'une visite d'évaluation en Gestion Financière et Passation des Marchés de chaque institution devant gérer les ressources financières de l'équipe qui aura été retenue pour la gestion du projet. A ce stade donc, nous vous demandons d'être assez sommaire dans la description qui permet de se faire une idée et de dégager les pistes d'évaluation.

Nom de l'organisation et son statut	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Activité proposée
1. Quel est le titre du projet ?
2. Quel est le montant du budget sollicité par votre institution (en FCFA et en US\$) ?
Arrangement bancaire
<i>Tout bénéficiaire d'un financement pour la mise en œuvre de projet compétitif ou commissionné doit ouvrir un compte bancaire désigné pour recevoir les fonds alloués au projet</i>

3. Votre institution est-elle autorisée à gérer des comptes bancaires autonomes ?
4. Votre institution est-elle autorisée à ouvrir des comptes désignés pour des projets? (voir le détail des informations bancaires recommandées en bas du document)
Comptabilité et reporting
5. Quel est votre système comptable ? <i>Comptabilité de caisse ou comptabilité d'engagement</i>
6. Y aura-t-il une personne affectée à la gestion comptable et au suivi financier de ce projet ? <i>Si tel est le cas veuillez le designer en indiquant ses qualifications et expériences.</i>
7. Votre organisation produit elle des états financiers annuels ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir les copies pour les trois dernières années.</i>
8. Votre organisation dispose-t-il d'un manuel de gestion financière et comptable ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une copie</i>
9. Pour le décaissement et le suivi financier du projet, CORAF/WECARD et ses partenaires exigent la production périodique des rapports financiers (ressource et dépenses exécutées). Votre logiciel comptable et financier peut il générer les rapports périodiques pour soumission aux bailleurs de fonds ?
10. Quel est le processus de budgétisation et de suivi budgétaire de votre organisation?
Contrôle Interne
11. Votre organisation dispose-t-elle d'un auditeur interne?
12. Si oui a qui rend-t-il compte ?

13. Quel est le champ d'intervention de l'auditeur interne et ses responsabilités ?
14. Fournir les informations essentielles sur le dispositif de contrôle interne mise en place par votre organisation ? <i>en particulier les informations sur les autorisations des paiements, le traitement des réconciliations bancaires et les décaissements, la gestion des immobilisations. S'il existe un manuel dans lequel toutes ces procédures sont décrites, vous seriez demandé de fournir une copie de ce manuel si la NCP est recommandée pour développement en projet complet</i>
Audit
15. L'ensemble des comptes de votre organisation est-il audité chaque année par un auditeur externe indépendant? <i>Il ne s'agit pas de l'audit des projets mais de l'audit des états financiers de votre organisation. Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir les copies des trois dernières années</i>
Passation des marchés
16. Existe-t-il une unité de passation des marchés, avec un responsable de passation des marchés ? <i>Si tel est le cas veuillez le désigner en indiquant ses qualifications et expériences.</i>
17. Votre organisation dispose-t-elle d'un manuel de passation des marchés de biens, des services et des travaux ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une copie du manuel de passation des marchés</i>
Autres informations
18. Votre organisation dispose-t-elle d'une expérience de gestion des projets et des fonds des bailleurs ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir le nom et le budget des projets récents ainsi que le nom des bailleurs de fonds.</i>
19. L'organisation a-t-elle une expérience d'utilisation des procédures des bailleurs de fonds en matière de passation des marchés ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une liste des bailleurs et des projets récents avec les dates.</i>

INFORMATION SUR LE COMPTE BANCAIRE DESIGNÉ *

Pour assurer un meilleur décaissement des fonds et faciliter un reporting transparent de l'origine et de l'utilisation des ressources du projet il est recommandé à chaque bénéficiaire d'ouvrir un compte bancaire désigné dans une banque commerciale ayant une bonne réputation. Dès que le projet sera approuvé les institutions bénéficiaires seront amenées à fournir au CORAF/WECARD les références de ce compte pour le transfert des fonds.

* Conformément aux directives généralement admises, une banque commerciale qui aura été retenue pour la domiciliation du compte bancaire désigné du projet devra être financièrement solide et respecter les conditions ci-dessous :

- Etre autorisé à faire des transactions en devises étrangères
- Etre capable d'ouvrir des lettres de crédit
- Avoir été audité régulièrement avec des rapports d'audit satisfaisant
- Etre capable d'exécuter promptement un large nombre de transactions
- Etre capable d'offrir avec satisfaction une large gamme de service bancaire
- Accepter de produire promptement les relevés bancaires du compte désigné
- Avoir établi avec satisfaction un réseau de correspondant bancaire
- Facturer les frais raisonnables pour les services

Le Compte bancaire désigné sera l'objet d'audit annuel et le rapport de cet audit devra être inclus dans le rapport d'audit annuel des états financiers du projet.

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>